

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cousances-les-Forges s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. THIRION Francis, Maire.

Présents : M. THIRION Francis, Maire ; Mrs, Mmes DUPONT Régis, LORIN Bernadette, HACQUART Christophe, FAMECHON Laurence, JAMAR Thérèse, BRASI Claudine, MANZONI Marie-Thérèse, FONTAINE Nadine, BRAY Éric, WAHL Marlène, CAILAC Thierry, BREUX Lionel, DROUFFE Yann, COUTURE Isabelle, COUTURE Isabelle, MASSON Sébastien, GOUVERNET Gérard, COLLIN Christophe, MALTHIERY Delphine

Mme FAMECHON Laurence a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.  
Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR :**

Installation du nouveau conseil municipal,  
Élection du Maire,

2026-017 : Détermination du nombre d'Adjoints,  
Élection des Adjoints,

Lecture de la charte de l'élu local,

2016 :018 : Nomination des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse.

**INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire procède à l'installation du nouveau Conseil Municipal.

**ÉLECTION DU MAIRE**

Madame JAMAR Thérèse, plus âgée des membres présents du conseil municipal prend la présidence de l'assemblée et invite le conseil municipal à élire le maire à bulletin secret.  
Deux conseillers se déclarent candidats : Mrs COLLIN Christophe et THIRION Francis.

A l'issue du vote, M. THIRION Francis est élu maire avec 16 voix contre 3 voix pour M. COLLIN Christophe.

**5. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE****2026-017 : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Et qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit cinq adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, à la majorité, pour 16 voix, contre 3 voix (Mme MALTHIERY Delphine, Mrs COLLIN Christophe et GOUVERNET Gérard), fixe le nombre d'adjoints à quatre et procède à leurs élections.

**ÉLECTION DES ADJOINTS**

La liste d'adjoints conduite par M. DUPONT Régis et composée de Mme LORIN Bernadette, M. HACQUART Christophe, Mme FAMECHON Laurence, est proclamée élue avec 16 voix et 3 nuls. Ils sont immédiatement installés.

**LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL****5. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE****2026-018 : NOMINATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX SUD MEUSE**

Le Conseil Municipal, procède au vote des délégués titulaires :

Mme JAMAR Thérèse et M. DUPONT Régis : 16 voix

Mme MALTHIERY Delphine et M. COLLIN Christophe : 2 voix

Abstention : 1 voix

Après vote est élu au Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse en qualité de délégués titulaires : Mme JAMAR Thérèse et M. Régis DUPONT.

Et procède au vote des délégués suppléants :  
M. CAILAC Thierry et Mme LORIN Bernadette : 16 voix  
Abstention : 3 voix

Après vote est élu au Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse en qualité de délégués suppléants :  
M. CAILAC Thierry et Mme LORIN Bernadette.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Mme MALTHIERY Delphine demande une réponse à son mail du 16/03/2026 sollicitant des documents financiers. Ces derniers sont consultables en mairie. Il est proposé l'organisation d'une réunion avec la DGFIP sur le thème des finances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Madame Laurence FAMECHON  
Secrétaire

Monsieur Francis THIRION  
Maire